

NOM		Né (e) le
PRENOM		A : (Arrondissement :)
Niveau de ski	Étoile	Date d'obtention.....
NOM		Né (e) le
PRENOM		A : (Arrondissement :)
Niveau de ski	Étoile	Date d'obtention.....
NOM		Né (e) le
PRENOM		A : (Arrondissement :)
Niveau de ski	Étoile	Date d'obtention.....
NOM		Né (e) le
PRENOM		A : (Arrondissement :)
Niveau de ski	Étoile	Date d'obtention.....
Adresse Complète	N°..... Rue	
	Code postal..... Ville.....	
N° tél.		
E-mail		

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom	
Prénom	
N° tél.	

Tarifs ADHÉSION SKI CLUB D'AIX EN PROVENCE		Cochez	Minimum
PRIMEUR 01/09/2023 au 30/11/2023 :			
Cotisation annuelle (par personne) est fixée à 20 € pour la saison 2023-24	20,00 €		4
Cotisation annuelle (par personne) est fixée à 25 € pour la saison 2023-24	25,00 €		4
DONATION			
Soutenez votre club en versant un montant supérieur à la cotisation de 25€ (Cerfa IMPÔT déductible à hauteur de 66% sur impôts du revenu)€		4
Tarif LICENCE F.F.S. FAMILLE			Cochez
LICENCE FAMILLE 4 Licences FFS / ASSURANCE médium*	218,10 €		
Adhésion SCAP complémentaire 5ème personne€		
Adhésion SCAP complémentaire 6ème personne€		
Total à Payer			

**La cotisation et l'assurance sont indissociables pour la licence*

Joindre obligatoirement:

- * Votre règlement (chèque à l'ordre de SKI CLUB D'AIX EN PROVENCE ou virement bancaire) correspondant au tarif choisi
- * la notice d'assurance fournie, cochée, datée, signée pages 15 & 16

Faire parvenir les éléments par mail ou par courrier :

- SKI CLUB D'AIX EN PROVENCE, 11 Rue du Val de Tourame, 13770 VENELLES
- scap13100@gmail.com

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Pour participer aux activités du Ski Club d'Aix en Provence, vous devez adhérer au club & avoir sur vous la Licence Carte Neige. Les prestations du Ski Club d'Aix en Provence se limitent en un transport en car au départ d'Aix en Provence et à destination d'une station de Sports d'hiver avec remise des forfaits remontées mécaniques à l'arrivée en station.
L'encadrement est dispensé sur demande lors des cours dispensés par les moniteurs. **Aussi chacun ski sous sa propre responsabilité.**
Le Club ne pourra être tenu responsable d'accidents survenus ou provoqués sur les lieux de déplacement par un ou plusieurs de ses adhérents. Cependant les dirigeants du Club prendront l'initiative des mesures d'urgence en cas d'accident pour les jeunes de moins de 18 ans.

EXPLOITATION AUDIOVISUELLE DES IMAGES

J'autorise les dirigeants du Ski Club d'Aix en Provence à utiliser les photos, les prises de vues effectuées lors de tournages pour une exploitation audiovisuelle dans le cadre exclusif de la promotion du Ski Club d'Aix en Provence-SCAP.
Cette autorisation est consentie sans contrepartie financière et sans limite de date.

Nom(s) & Signatures des parents précédés de "lu et approuvé"

